

Département du Doubs

**COMMUNE DE  
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 AOUT 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf août à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

**Date de la convocation :**  
26 juillet 2024

**Affichée le :**  
26 juillet 2024

**Nombre de conseillers  
municipaux :**  
En exercice : 20  
Présents : 15  
Absents : 5  
Ayant donné pouvoir : 0

**Etaient présents :**

M. Roland MARTIN, Maire.  
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE, M. Bertrand LOUVET, Mme Brigitte COURTET, M. Pascal RENAUD, adjoints.  
Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Françoise VUILLEMIN, M. Philippe MERCIER, M. François JACQUOT, Mme Anne MAIRE, Mme Esther PETIT, Mme Christelle MOUGIN, M. Vincent BOBILLIER, conseillers municipaux.

**Absents non excusés :**

M. Philippe LOUVET, Mme Géraldine FRANTZ, M. Charles ALBER, M. Christian LABARUSSIAS, M. Antoine PETIT.

Mme Christelle MOUGIN est nommée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2024.41**

**Travaux d'aménagement de sécurité de l'entrée de Charquemont sur  
RD 464 : choix de l'entreprise chargée des travaux**

***Délibération certifiée  
exécutoire***

***Télétransmise en Préfecture  
Le 21 août 2024***

***Publiée le 21 août 2024***

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour réaliser les travaux d'aménagement de sécurité de l'entrée de Charquemont, sur la RD 464.

Il présente les comptes-rendus de la commission d'appel d'offres et des MAPA réunie le 25 juillet 2024 pour l'ouverture des offres et le 19 août 2024 pour procéder au choix de l'entreprise suite à l'analyse des offres.

Il explique que les offres ont été classées et notées en fonction des critères d'attribution suivants :

- Critère 1 : prix des prestations : coefficient 0.40
- Critère 2 : valeur technique : coefficient 0.60

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le choix de la commission d'appel d'offres et des MAPA.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/08/2024

Application agréée E.legalite.com

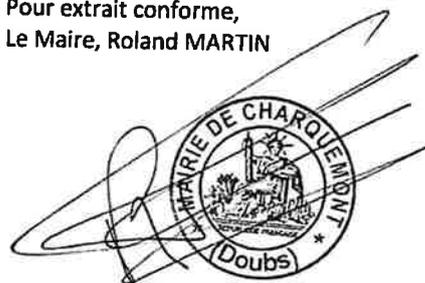
Le conseil municipal,

Vu le rapport d'analyses des offres et le classement des entreprises réalisé par BUREAU DU PAYSAGE,

Vu la proposition de la Commission d'Appel d'Offres et des MAPA réunie le 19 août 2024 de retenir la Société CLIMENT TP, candidat le mieux classé et domicilié 9 route d'Audincourt, 25403 AUDINCOURT CEDEX pour assurer ces travaux,

Décide à l'unanimité de confier les travaux d'aménagement de sécurité sur la RD 464 à la Société CLIMENT TP pour un montant de 182 943.00 € HT, et autorise Monsieur le Maire à signer le marché et toute pièce s'y rapportant.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE  
le 21/08/2024  
Application agréée F.legalite.com

Département du Doubs

**COMMUNE DE  
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 AOUT 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf août à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

**Date de la convocation :**  
26 juillet 2024

**Affichée le :**  
26 juillet 2024

**Nombre de conseillers  
municipaux :**  
En exercice : 20  
Présents : 15  
Absents : 5  
Ayant donné pouvoir : 0

**Etaient présents :**

M. Roland MARTIN, Maire.  
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,  
M. Bertrand LOUVET, Mme Brigitte COURTET, M. Pascal RENAUD, adjoints.  
Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Françoise VUILLEMIN, M. Philippe MERCIER,  
M. François JACQUOT, Mme Anne MAIRE, Mme Esther PETIT, Mme Christelle  
MOUGIN, M. Vincent BOBILLIER, conseillers municipaux.

**Absents non excusés :**

M. Philippe LOUVET, Mme Géraldine FRANTZ, M. Charles ALBER, M. Christian  
LABARUSSIAS, M. Antoine PETIT.

Mme Christelle MOUGIN est nommée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2024.42**

**Arrêt de la convention opérationnelle avec l'EPF pour le portage  
financier du Centre de loisirs de la Combe St Pierre au 31.12.2024  
suite à la demande de reprise de portage de la CCPM**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°44/2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de confier le portage financier de l'acquisition du centre de loisirs de la Combe St Pierre à l'Etablissement Public Foncier (EPF) Doubs BFC, pour un prix de 400 000 euros, et a autorisé le Maire à signer la convention opérationnelle correspondante,

Considérant l'intérêt que présente ce bâtiment au niveau touristique et communautaire, la Communauté de Communes du Pays de Maiche, par délibération n°2024-07-16 du 11 juillet 2024 a sollicité la reprise du portage immobilier de ce bâtiment, et souhaite confier le portage du foncier de l'opération à l'EPF Doubs BFC,

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Décide de mettre fin à la convention opérationnelle n°687 signée avec l'EPF Doubs BFC le 22 janvier 2021 relative au portage financier du centre de loisirs de la Combe St Pierre, au 31 décembre 2024, au profit de la signature d'une nouvelle convention entre la Communauté de Communes du Pays de Maiche et l'EPF Doubs BFC ».

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Roland MARTIN



**Délibération certifiée  
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture  
Le 21 août 2024**

**Publiée le 21 août 2024**

Département du Doubs

**COMMUNE DE  
CHARQUEMONT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 AOUT 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf août à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland MARTIN, Maire.

**Date de la convocation :**  
26 juillet 2024

**Affichée le :**  
26 juillet 2024

**Nombre de conseillers  
municipaux :**  
En exercice : 20  
Présents : 15  
Absents : 5  
Ayant donné pouvoir : 0

**Etaient présents :**

M. Roland MARTIN, Maire.  
Mme Françoise VIPREY, M. Christophe JANIN, Mme Bernadette DELAVELLE,  
M. Bertrand LOUVET, Mme Brigitte COURTET, M. Pascal RENAUD, adjoints.  
Mme Béatrice KOLODZIEJ, Mme Françoise VUILLEMIN, M. Philippe MERCIER,  
M. François JACQUOT, Mme Anne MAIRE, Mme Esther PETIT, Mme Christelle  
MOUGIN, M. Vincent BOBILLIER, conseillers municipaux.

**Absents non excusés :**

M. Philippe LOUVET, Mme Géraldine FRANTZ, M. Charles ALBER, M. Christian  
LABARUSSIAS, M. Antoine PETIT.

Mme Christelle MOUGIN est nommée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2024.43**

**Dispositif « Territoire Numérique Educatif du Doubs ». Approbation  
du règlement financier du Conseil Départemental au vu de la  
demande de versement de la subvention**

**Délibération certifiée  
exécutoire**

**Télétransmise en Préfecture  
Le 21 août 2024**

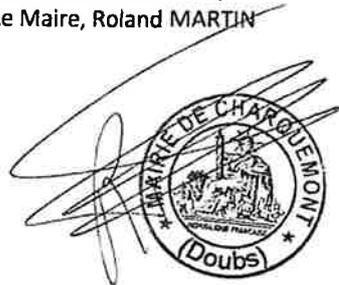
**Publiée le 21 août 2024**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de l'appel à projet « Territoire Numérique Educatif du Doubs », la Commune de Charquemont a été retenue :

Coût total du projet : 21 864.75 €  
Subvention de l'Etat : 12 250.00 €  
Subvention du Département du Doubs : 1750.00 €

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal à l'unanimité approuve le règlement financier du Département du Doubs.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Roland MARTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 21/08/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-025-212501274-20240819-2024\_43-0E